

J'espère que vous lirez cette lettre...

Au pays de la révolution française qui a mis fin au féodalisme et à la servitude en propageant à travers le monde les mots de « Liberté – Egalité – Fraternité » ; à Paris, capitale d'un pays qui a résisté hautement pour se libérer de la barbarie d'une armée occupante féroce et brutale ; depuis vos bureaux à l'Elysée ou ceux du Quai d'Orsay – j'espère que vous lirez ma lettre.

Dans l'un de ces bureaux, ma mère a été finalement reçue afin de discuter des moyens pour obtenir ma libération.

Nous savons tous que la démocratie fonde le respect de la diversité des êtres humains. Elle définit les bases légales qui accordent à chacun des droits et des devoirs. Elle prône l'égalité des droits humains et refuse absolument d'établir des différences négatives et ségrégatives selon la couleur de la peau, l'origine, la religion, etc.

Comme citoyen franco-palestinien, je pensais que les autorités françaises se devaient de me protéger (comme elles le font pour tous nos compatriotes français injustement en difficulté dans le monde) alors que je vis dans un pays sous occupation militaire décidée par un gouvernement qui refuse obstinément de reconnaître et d'appliquer le droit international.

Il semblerait que ce gouvernement, le gouvernement israélien, vous ait convaincu que le seul moyen pour moi de retrouver la liberté n'était pas que, lui, fasse, ce qu'il devrait faire pour cela mais qu'en plus de l'injustice que je subis que, moi, je fasse un acte d'humiliation supplémentaire : que je présente des « regrets » devant un tribunal militaire d'occupation.

Je voudrais vous poser une seule question : aurait-il été acceptable pour vous que les résistants français, pendant la seconde guerre mondiale, « regrettent » leurs actes devant des tribunaux d'occupation ou de collaboration ?

Si on ne peut comparer terme à terme les deux situations, il n'en reste pas moins que la Palestine vit aussi sous occupation étrangère depuis maintenant 62 ans. Une occupation brutale qui multiplie les meurtres, qui construit des murs, qui assiège et colonise, qui expulse le plus possible de Palestiniens de leur terre ou de leurs maisons, surtout à Jérusalem-Est où je vis avec ma famille.

Devant cette occupation que vit mon peuple, je ne peux rester ni indifférent ni me taire. Je suis né et j'ai grandi dans un pays occupé et, parce que je ne peux pas me taire, je suis depuis plus de 5 ans en prison. Comment pourrais-je accepter cette occupation que vous-même avez condamnée ? C'est mon droit que de la refuser.

Dans ces conditions il n'est pas pensable une seule minute, qu'en plus de tout cela que je subis, j'en vienne à « regretter » ou à « m'excuser » de quoi que ce soit devant un tribunal militaire d'occupation.

Je soutiens la résistance légitime de mon peuple qui bénéficie de la solidarité des gens libres à travers le monde.

Bien à vous,

Salah Hamouri
Prison de Guilboa
Section 4
Le 14 juillet 2010